



**DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES**  
**DIRECTION DES ÉTUDES ET STATISTIQUES MONÉTAIRES**  
**SERVICE DES ANALYSES ET STATISTIQUES MONÉTAIRES**

15 février 1999

**Mise en place du dispositif de collecte de données comptables  
auprès des OPCVM**

**Compte rendu de la quatrième réunion Banque de France - OPCVM  
(21 janvier 1999)**

**Ordre du jour**

- 1. Point sur les tests techniques de connexion**
- 2. Avancement des travaux chez les déclarants  
et les prestataires informatiques**
- 3. Procédures relatives aux tests fonctionnels**

La liste des participants figure en annexe.

En introduction, la Banque de France présente ses meilleurs vœux à l'ensemble de la profession. Elle rappelle que les premières déclarations devront avoir lieu à l'occasion de l'arrêté du mois de mars 1999. Il convient donc que la profession mette tout en œuvre pour respecter cet objectif d'autant plus qu'aucune dérogation ne sera accordée. Les questions prévues à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

## **1. Point sur les tests techniques de connexion**

La Banque de France précise qu'elle a reçu une soixantaine de formulaires techniques d'abonnement de la part des remettants. Si douze d'entre eux pratiquent déjà la télétransmission avec la Banque de France, seulement quatre remettants ont effectué les tests techniques de connexion. En conséquence, la Banque de France demande expressément aux remettants n'ayant pas encore procédé aux tests techniques de les réaliser rapidement en prenant contact avec le Service d'Exploitation des Réseaux (dans le cas d'une télétransmission en protocole PeSIT Hors SIT ou ETEBAC3) ou le Service des Projets économiques et monétaires (dans le cas d'une télétransmission en protocole X400).

## **2. Avancement des travaux chez les déclarants et les prestataires informatiques**

Un tour de table est effectué pour connaître l'avancée des travaux chez les participants à la réunion. Un constructeur de logiciels mandaté par la profession a procédé à la confection et à l'envoi d'un fichier de remise par l'intermédiaire d'un client pilote. Les autres constructeurs annoncent pouvoir prochainement être en mesure d'élaborer des fichiers de remise. Les OPCVM présents précisent qu'ils attendent toujours que les progiciels leur soient fournis.

La Banque de France rappelle que la réalisation des tests fonctionnels doit se terminer avant mars 1999. Un courrier sera envoyé à chaque remettant pour lui rappeler le calendrier à respecter. Cette question sera également évoquée lors de la prochaine réunion de la commission comptable de l'AFG-ASFII.

### 3. Procédures relatives aux tests fonctionnels

La Banque de France précise que le remettant doit prévenir le guichet OPCVM avant le premier envoi d'un fichier test. Tout fichier reçu donne lieu à un accusé de réception ou à un avis de remise, puis à un compte-rendu de traitement. Le compte-rendu de traitement indique les éventuelles erreurs rencontrées et est automatiquement télétransmis à l'issue de la phase de contrôle des remises. En réponse à une question, il est précisé que les envois effectués dans le cadre de tests techniques peuvent porter sur des données fictives. Trois vacations ont lieu quotidiennement à 7, 12 et 16 heures de façon à contrôler les remises et signaler le plus rapidement possible les éventuelles anomalies. Ce nombre de passages quotidiens pourra être momentanément revu à la hausse si le besoin s'en fait sentir durant la période des tests.

L'accréditation en production des remettants ne pourra intervenir qu'à l'issue de tests validant la déclaration de leur situation comptable et de leurs comptes annuels. Il est rappelé aux OPCVM le caractère crucial du strict respect des échéances pour les tests fonctionnels. Les équipes techniques de la Banque de France seront moins disponibles pour procéder à des tests après le démarrage de la base OPCVM.

Par ailleurs, les représentants de la Banque de France apportent les précisions techniques suivantes :

- dans l'enregistrement de type 01, le numéro de téléphone doit être cadré à gauche sous la forme XX-XX-XX-XX-XX ;
- les codes Sicovam ou RGA doivent être cadrés à gauche sur six positions ;
- les situations comptables n'ayant pas de volet « autres composantes de l'actif » feront l'objet d'un message d'avertissement non bloquant ;
- la Banque Centrale Européenne a publié un document en anglais pouvant aider à déterminer le secteur institutionnel des émetteurs de l'UEM. Il fait actuellement l'objet d'une traduction en français qui sera transmise aux OPCVM intéressés dès que possible.

Par ailleurs, une liste détaillant les instituts d'émission et les organismes internationaux est disponible. Elle est jointe en annexe du présent compte rendu (cf. annexe 2). Elle permet de compléter la nomenclature des secteurs institutionnels du dispositif de collecte de données auprès des OPCVM ;

- pour les établissements ayant choisi le protocole X400, le fichier de remise à émettre est un fichier format « texte » et l'ajout de séparateurs (deux "&" au début de chaque enregistrement) comme préconisé dans le compte-rendu de la troisième réunion Banque de France - OPCVM du 15 décembre 1998 ne change pas le format du fichier.

La prochaine réunion de travail aura lieu ***le 17 février 1999 à 9 heures 45*** dans les locaux de la Banque de France, salle H112 (1<sup>er</sup> étage), au 31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

## Liste des participants

Julie Shirlaw	Sungard Finance
Anne-Marie Kholodivker	BNP Gestions
Marie-Andrée Bunnet	Indocam
Céline Smeesters	Indocam
Dominique Muterel	BRED
Laurent Fauvernier	Société Générale Asset Management
Éric Vurpillat	Diagram
Nasser Amrouni	Line Data
Serge Andrieux	Line Data
Michel Jaubois	CCBP
Philippe Hayes	GSF
Steve Sroussi	GSI Banque
Jean-Bernard Costes	AXA Investment Managers
Anne Perret	AXA Investment Managers
Olivier Peydiere	AXA Investment Managers
Marine Arousseau	AFG-ASFII
Laurent Bolo	Banque de France
Dominique Calvet	Banque de France
Daniel Choron	Banque de France
Catherine Foultier	Banque de France
Hervé Guybert	Banque de France
Laurent Tardivaud	Banque de France
Chantal Lemuhot	Banque de France
Huong Nguyen	Banque de France
Thierry Niquet	Banque de France
Ivan Odonnat	Banque de France